

22 août 2019

(19-5393)

Page: 1/6

Comité de la facilitation des échanges

Original: anglais

**NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES
AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE GHANA

Addendum

La communication ci-après, datée du 21 août 2019, est distribuée à la demande de la délégation du Ghana pour l'information des Membres.

Comme suite à la notification datée du 1^{er} août 2019 (G/TFA/N/GHA/1), le gouvernement de la République du Ghana présente les notifications suivantes des dates définitives pour la mise en œuvre de ses engagements de la catégorie C conformément à l'article 16 de l'Accord sur la facilitation des échanges (WT/L/931).

Disposition	Intitulé/description	Date de mise en œuvre définitive
Article 1:1	Publication	22 juin 2022
Article 1:2	Renseignements disponibles sur Internet	22 juin 2022
Article 1:3	Points d'information	22 juin 2022
Article 1:4	Notification	22 juin 2022
Article 2:1	Possibilité de présenter des observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	22 juin 2022
Article 2:2	Consultations	22 juin 2022
Article 3	Décisions anticipées	22 juin 2022
Article 4	Procédures de recours ou de réexamen	22 juin 2023
Article 5:1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	22 juin 2023
Article 5:3	Procédures d'essai	22 septembre 2022
Article 6:1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	22 juin 2025
Article 6:2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions aux fins du traitement douanier imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	22 juin 2025
Article 7:1	Traitement avant arrivée	22 juin 2023
Article 7:2	Paieement par voie électronique	22 juin 2023
Article 7:4	Gestion des risques	22 septembre 2023
Article 7:5	Contrôle après dédouanement	22 septembre 2023
Article 7:6	Établissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée	22 septembre 2022
Article 7:7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	22 septembre 2024
Article 7:8	Envois accélérés	22 septembre 2022
Article 7:9	Marchandises périssables	22 septembre 2023
Article 8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	22 septembre 2025
Article 10:1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	22 septembre 2022
Article 12	Coopération douanière	22 septembre 2025

Pour plus de commodité, la liste complète des engagements des différentes catégories du Ghana figure dans le tableau ci-joint.

Disposition	Intitulé/Description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 1 Publication et disponibilité des renseignements					
Article 1:1	Publication	C	22 juin 2020	22 juin 2022	Soutien pour l'adoption de lois et l'élaboration d'un cadre politique; ressources humaines/formation; technologies de l'information et de la communication (TIC) et infrastructures.
Article 1:2	Renseignements disponibles sur Internet	C	22 juin 2020	22 juin 2022	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique pour la publication de renseignements sur Internet; mise en place de procédures pour la publication; ressources humaines/formation; TIC et matériel d'infrastructure. Soutien complémentaire pour la diffusion de renseignements en français et en espagnol.
Article 1:3	Points d'information	C	22 septembre 2020	22 juin 2022	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique et de procédures; TIC et matériel d'infrastructure; ressources humaines/formation du personnel des points d'information.
Article 1:4	Notification	C	22 juin 2020	22 juin 2022	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique et de procédures; TIC et matériel d'infrastructure; ressources humaines/formation du personnel du point de notification.
Article 2 Possibilité de présenter des observations, renseignements avant l'entrée en vigueur et consultations					
Article 2:1	Possibilité de présenter des observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	C	22 juin 2020	22 juin 2022	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique, d'un mécanisme et de procédures pour les consultations avec les négociants.
Article 2:2	Consultations	C	22 juin 2020	22 juin 2022	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique et de procédures.
Article 3 Décisions anticipées					
		C	22 juin 2020	22 juin 2022	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique et de procédures; TIC et matériel d'infrastructure; ressources humaines/formation des fonctionnaires des douanes. Soutien pour la création de mécanismes pour sauvegarder la mémoire institutionnelle dans le domaine des décisions anticipées (infrastructure des TIC pour les processus de stockage et d'archivage des données). Soutien pour le renforcement des capacités des négociants afin de les aider à comprendre les problèmes liés aux décisions anticipées.

Disposition	Intitulé/Description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 4 Procédures de recours ou de réexamen					
		C	22 juin 2020	22 juin 2023	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique; création d'institutions pour les recours; établissement de procédures de recours.
Article 5 Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non-discrimination et la transparence					
Article 5:1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	C	22 juin 2020	22 juin 2023	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique, de procédures et de manuels opérationnels; technologies de l'information et de la communication et matériel d'infrastructure; ressources humaines/ formation du personnel pour l'inspection conjointe.
Article 5:2	Rétention	B	22 juin 2020	22 décembre 2021	-
Article 5:3	Procédures d'essai	C	22 septembre 2020	22 septembre 2022	Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique et de procédures pour le personnel des institutions d'essai: Division des douanes de l'Administration fiscale du Ghana (GRA-CD), Autorité des normes du Ghana (GSA) et l'Agence des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA).
Article 6 Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation, et les pénalités					
Article 6:1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	C	22 février 2022	22 juin 2025	Soutien pour l'examen juridique et l'harmonisation des mandats des institutions; élaboration d'un cadre politique et de procédures; formation des fonctionnaires à la comptabilité analytique pour les redevances et impositions.
Article 6:2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions aux fins du traitement douanier imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	C	22 février 2022	22 juin 2025	Soutien pour la poursuite de la rationalisation et de l'harmonisation des procédures et processus concernant les redevances et impositions.
Article 6:3	Disciplines concernant les pénalités	A	-	-	-
Article 7 Mainlevée et dédouanement des marchandises					
Article 7:1	Traitement avant arrivée	C	22 juin 2020	22 juin 2023	Soutien pour l'élaboration de procédures; TIC et matériel d'infrastructure; ressources humaines/formation des fonctionnaires des douanes et des parties prenantes.
Article 7:2	Paiement par voie électronique	C	22 juin 2020	22 juin 2023	Soutien pour l'élaboration de procédures pour le paiement électronique; TIC et matériel d'infrastructure pour sécuriser les paiements en ligne interbancaires et multiplates-formes.

Disposition	Intitulé/Description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 7:3	Séparation de la mainlevée de la détermination finale des droits de douane, taxes, redevances et impositions	B	22 juin 2020	22 décembre 2021	-
Article 7:4	Gestion des risques	C	22 septembre 2020	22 septembre 2023	Soutien pour la définition et l'harmonisation des procédures et processus de gestion durable des risques qui sont nécessaires pour identifier les risques et les classer correctement; Soutien pour l'acquisition d'infrastructure TIC (scanners modernes) et de matériel, ainsi que pour la formation et le renforcement des capacités des parties prenantes concernées en matière de gestion des risques.
Article 7:5	Contrôle après dédouanement	C	22 septembre 2020	22 septembre 2023	Soutien pour l'élaboration de procédures et la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités pour s'assurer que la Division des douanes de l'Administration fiscale du Ghana gère convenablement les problèmes liés au contrôle après dédouanement.
Article 7:6	Établissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	22 août 2020	22 septembre 2022	Soutien pour la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités et l'élaboration d'un cadre politique (juridique) et d'un manuel de procédures énonçant les mesures que doit prendre la Division des douanes de l'Administration fiscale du Ghana pour garantir le respect de cet article.
Article 7:7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	C	22 février 2021	22 septembre 2024	Soutien nécessaire pour organiser des programmes de formation facilités par des experts de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) à l'intention des fonctionnaires chargés du processus de validation; Soutien pour l'élaboration de cadres politiques et de procédures pour l'administration des douanes et d'autres organismes de réglementation; et Soutien pour la mise en place d'un bureau dédié (secrétariat) et pour l'acquisition de l'infrastructure TIC nécessaire pour répondre aux besoins des opérateurs et des autres institutions pertinentes.

Disposition	Intitulé/Description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 7:8	Envois accélérés	C	22 août 2020	22 septembre 2022	<p>Soutien pour la révision des procédures existantes relatives aux envois accélérés afin de prendre en considération les institutions et organismes de réglementation, comme la Direction des services de protection et de réglementation phytosanitaires (PPRSD) du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture (MOFA), l'Autorité des normes du Ghana (GSA), etc.</p> <p>Soutien pour la mise en œuvre d'une initiative de formation et de renforcement des capacités par l'équipe du courrier (opérateur(s) de la plate-forme de guichet unique pour les anciennes et nouvelles parties prenantes); et</p> <p>Soutien pour l'établissement d'un laboratoire des douanes au terminal de marchandises (manutentionnaires).</p>
Article 7:9	Marchandises périssables	C	22 février 2022	22 septembre 2023	<p>Soutien pour l'élaboration d'un cadre politique et de procédures pour l'administration des douanes et les autres organismes de réglementation et parties prenantes, et soutien pour l'acquisition de scanners standard afin de respecter les normes internationales.</p> <p>Soutien pour l'acquisition d'infrastructure et de matériel TIC normalisés pour contrôler les marchandises périssables et assurer la régulation de la température.</p> <p>Soutien pour l'élaboration de procédures d'exportation simplifiées, et de programmes de formation et de sensibilisation connexes pour les fonctionnaires et les parties prenantes.</p>
Article 8 Coopération entre les organismes présents aux frontières					
		C	22 février 2021	22 septembre 2025	<p>Soutien pour l'adoption de lois nationales (études comparatives et études de cas basées sur les meilleures pratiques); élaboration d'un cadre politique pour l'établissement d'équipes de gestion intégrée des frontières afin d'identifier les parties prenantes concernées et de formaliser les liens.</p>

Disposition	Intitulé/Description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
					Soutien pour l'acquisition d'infrastructure TIC et d'outils de communication afin d'améliorer la collecte et l'échange de renseignements; et soutien pour l'acquisition de véhicules afin d'améliorer la mobilité et la coordination.
Article 9 Mouvement des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier					
		A	-	-	-
Article 10 Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit					
Article 10:1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	C	22 juin 2020	22 septembre 2022	Soutien pour la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités facilitées par des experts de l'OMD afin d'aider le Ghana à se conformer à la Convention de Kyoto révisée.
Article 10:2	Acceptation de copies	B	22 juin 2020	22 juillet 2021	-
Article 10:3	Utilisation des normes internationales	B	22 août 2020	22 juillet 2021	-
Article 10:4	Guichet unique	B	22 août 2020	22 juillet 2021	-
Article 10:5	Inspection avant expédition	A	-	-	-
Article 10:6	Recours aux courtiers en douane	B	22 juin 2020	22 juillet 2021	-
Article 10:7	Procédures communes à la frontière et prescriptions uniformes en matière de documents requis	A	-	-	-
Article 10:8	Marchandises refusées	A	-	-	-
Article 10:9	Admission temporaire de marchandises et perfectionnement actif et passif	A	-	-	-
Article 11 Liberté de transit					
		B	22 juin 2020	22 juillet 2021	-
Article 12 Coopération douanière					
		C	22 septembre 2020	22 septembre 2025	Soutien pour l'élaboration d'un cadre juridique dans lequel le partage et la collecte de renseignements dans le cadre de la coopération douanière pourraient être améliorés.